

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12

**SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-deux Février à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José NUNES, Maire.

**Présents** : José NUNES, Christophe MAURIES, Marie-Florence FARAL, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, Mathieu LAFON, Catherine AURIOL, Pierre MONTENEGRO, Thierry ZANARDO, Héléne VA, Nicolas CAUSSE et Sabine GORSSE.

**Absents et excusés** : Laura GANSEMAN, Jean-Bernard CEBE qui donne procuration à Nicolas Causse et Julien AMALRIC qui donne procuration à Catherine AURIOL.

Date de la convocation : 16/02/2023  
Date d'affichage : 16/02/2023

Madame Héléne VA est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : REVISION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE FABRE.**

Monsieur le Maire rappelle le tarif de location de la Salle Fabre d'un montant de 250€. Au vue des augmentations d'électricités, Le Maire demande au conseil municipal la révision du tarif de location à 280 € dès le 1er Janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **DECIDE** à 14 voix pour :

- DE FIXER le tarif de location de la Salle Fabre à 280 EUROS
- De METTRE en application ce tarif le 1<sup>er</sup> Janvier 2024.
- De modifier l'article 3 de l'avenant n° 5 du règlement de la Salle Fabre

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme, le Maire.

 José NUNES  
Maire  
